

LES PRODUCTIONS ANIMALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte *)

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION EN EFFECTIFS

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX	EFFECTIFS PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	EFFECTIFS VENDUS (hors réforme) l'année précédente (année 2016)
93402	Vache laitière		
93603	Vache camarguaise		
93601	Vache nourrice		
92200	Génisses de plus de 2 ans		
92202	Génisses de 1 à 2 ans		
91300	Bovins mâles de plus de 2 ans		
91202	Bovins mâles de 1 à 2 ans		
91317	Veaux		
91400	Brebis laitière		
91500	Brebis viande		
92702	Agnelles		
91900	Chèvres laitières lait non transformé		
91902	Chèvres laitières lait transformé		
91906	Chèvres viande		
91710	Chevrettes		
91800	Juments de race lourde		
91820	Poulains		
93100	Truies naisseurs engraisseurs		
93102	Porc charcutier avec post-sevrage		
93105	Porc charcutier sans post-sevrage		
93200	Poules pondeuses – œufs à couvrir		
93305	Poulets labellisés		
92900	Pintades		
92002	Dindes industrielles		
92003	Dindes fermières		
91604	Canards à rôtir		
91606	Canards gavés		
92500	Lapins naisseurs engraisseurs		

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION PARTICULIÈRE

Éléments (m², kg, ...) de vos élevages avec une saisie particulière effectuée par catégories d'animaux (exemple: pisciculture) ou production (exemple : miel)

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX EN PRODUCTION	ÉLÉMENTS DÉCLARÉS PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	UNITÉ
91214	Apiculture Ruches pastorales		ruche
91215	Apiculture Ruches sédentaires		ruche
95661	Huîtres filière		filière
92204	Moules filière		filière
	Huîtres table		table
	Moules table		table

(*) Les pertes sur animaux sont à déclarer dans l'annexe pertes de fonds - Élevage

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte)

CULTURE EN PRODUCTION

Utilisation de toutes les surfaces sinistrées ou non de votre exploitation durant l'année du sinistre (2017)

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
91370	Avoine				98101	Vigne Muscat VDN			
91572	Blé tendre hiver				96073	Vigne VDT rosé			
91574	Blé tendre printemps				96069	Vigne VDT blanc			
91551	Blé dur hiver				96074	Vigne VDT rouge			
91553	Blé dur printemps				96060	Vigne vin de pays rosé			
93905	Orge hiver				96052	Vigne vin de pays blanc			
93906	Orge printemps				96061	Vigne vin de pays rouge			
93322	Maïs irrigué				96019	Vigne vin de pays d'Oc blanc			
95160	Seigle				96021	Vigne vin de pays d'Oc rouge, rosé			
95342	Sorgho irrigué				97004	Vigne AOC hors VDN			
95343	Sorgho sec				91073	Ail vert			
95480	Triticale				91230	Artichaut			
91554	Blé dur semence				91290	Asperge blanche			
93326	Maïs semence				91310	Aubergine			
93323	Maïs mâle stérile semence				91470	Betterave potagère			
95344	Sorgho semence				91610	Cardon/Bette			
92179	Colza semence				91630	Carotte			
95446	Tournesol semence				91690	Céleri branche			
93361	Maïs fourrager sec				91950	Chou brocoli			
93360	Maïs fourrager irrigué				92030	Chou fleurs			
93960	Parcours herbacé				92014	Chou vert pointu			
94700	Prairies naturelles				92240	Concombre			
94720	Prairies temporaires				92242	Concombre sous abri chaud			
91010	Abricotier				92320	Courgette			
91112	Amandier en coque				92600	Épinard			
91114	Amandier en vert				92720	Fraisier			
91130	Amandon				92921	Haricot beurre			
91778	Cerisier bouche				92940	Haricot sec			
91781	Cerisier industrie				92926	Haricot vert			
91831	Châtaignier de bouche / d'industrie				93180	Lentille			
93060	Kiwi				93300	Mâche			
93720	Nectarine				93380	Melon			
93760	Noyer intensif				93384	Melon sous chenille			
93763	Noyer traditionnel				93386	Melon sous abri froid			
94040	Pêcher				93680	Navet			
94047	Pêcher pavier				93821	Oignon blanc			
94430	Poirier				93823	Oignon couleur			
94553	Pommier bouche				94410	Poireau			
94780	Prunier de table				94200	Pois potager			
94803	Prunier d'ente				94530	Poivron			
94793	Prunier reine claudie				94620	Pomme de terre			
93862	Olivier bouche irrigué				94624	Pomme de terre primeur			
93863	Olivier bouche sec				94660	Potiron, courge, citrouille			
93865	Olivier huile irrigué				95083	Salade			
93866	Olivier huile sec				95420	Tomate			
94863	Raisin de table				95424	Tomate industrie			
94121	Pépinière ornementales				95425	Tomate sous abri chaud			
					94820	Radis			

PERTES DE RÉCOLTE

Ce sinistre n'a pas eu de reconnaissance pour des pertes de récolte.

PERTES DE FONDS

Veillez remplir l'annexe relative à la perte de fonds :

Annexe b : Plantations pérennes et pépinières

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexe déclaration des pertes de fonds	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDTM et si vous avez fait le choix de ne pas compléter l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance originale, complétée, datée et signée	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Bon de commande ou facture d'achat des plants de vigne pour le remplacement des pieds perdus	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé parcellaire MSA	Si pertes de fonds	<input type="checkbox"/>
Relevé de propriété, baux fermage...	Si parcelles absentes dans le relevé MSA	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclusion d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature

(*) *Veillez cocher les mentions utiles*

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINISTRE : GEL DU 19 AU 22 AVRIL 2017 – COMPLÉMENT

DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|